

Rapport annuel de la Société suisse de médecine de la reproduction (SSMR)

2015

La SSMR englobe tous les aspects propres à la médecine de la reproduction, y compris la médecine de reproduction assistée, la biologie de la reproduction et le planning familial. Depuis 2013, le travail de la SSMR est accompli par un ensemble de six commissions :

- FIVNAT : Collecte et évaluation des données après un traitement de procréation médicalement assistée
- SWICE : Association d'embryologistes dans le cadre de la médecine de reproduction assistée
- FertiSave : Collecte et évaluation de données pour la conservation des gamètes, de tissu gonadique et de zygotes de femmes et d'hommes avant le traitement d'un cancer
- FertiForum : Assistance psychologique pour lutter contre l'infertilité
- Contraction : Planning familial
- Politics & Society : Représentation des intérêts de centres privés offrant des traitements médicaux de reproduction assistée

À l'automne 2015 a été fondé le groupe « new generation IVF ». Il rassemble de jeunes médecins et biologistes spécialisés en médecine de la reproduction. Les intérêts des jeunes médecins et biologistes spécialisés en médecine de la reproduction diffèrent à plus d'un égard de ceux des spécialistes expérimentés. Le groupe permet de défendre ces intérêts particuliers. Par ailleurs, cette initiative donne un nouvel élan à notre société. C'est la raison pour laquelle, en ma qualité d'ancien président, je l'encourage vivement.

L'an dernier, notre société a à nouveau coordonné différentes manifestations scientifiques et sociales. Le 15 janvier 2015, le congrès annuel Women's Health

(WH), organisé à Berne avec notre partenaire, la Société suisse de ménopause (SSM), a rencontré un franc succès. Parmi les thèmes majeurs traités au cours du congrès de la SSGO à Lugano le 26 juin 2015, épinglons « Le rôle du gynécologue lors du passage de l'adolescence à l'âge adulte », un sujet présenté par la SSMR. En outre, l'atelier interactif sur le thème « Diagnostic et prise en charge du syndrome de l'ovaire polykystique » proposé dans le cadre de ce congrès a attiré un public nombreux.

Le 16 juin, l'Ambassade de Suisse à Lisbonne a accueilli dans ses locaux la « Swiss Evening », en présence de Monsieur l'Ambassadeur de Suisse au Portugal et de son épouse. Cet événement a été particulièrement festif, car il s'est tenu deux jours après le vote en faveur de la modification de l'article 119c de la Constitution fédérale.

En 2015, une bataille électorale a précédé le vote sur la modification envisagée de l'article 119c de la Constitution fédérale, une modification qui ouvre la voie à l'introduction du diagnostic préimplantatoire (DPI). Parallèlement à l'introduction du DPI, la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée autoriserait également la cryoconservation d'embryons (12 au maximum) et certaines autres améliorations importantes de la législation. Lors de la campagne qui a précédé le vote, nos adversaires politiques ont exprimé des arguments très émotionnels. Heureusement, le 14 juin 2015, une large majorité (61,9 % des votants) s'est exprimée en faveur de la révision de l'article. Je profite de l'occasion pour remercier les membres de notre société et les nombreux autres soutiens, parties intéressées et alliés, qui ont fait preuve d'un infatigable dévouement.

Malgré le succès sans appel du vote, nos adversaires politiques ont réussi à récolter le nombre minimum requis de 50 000 signatures et ont ainsi lancé le référendum contre la loi révisée sur la procréation médicalement assistée déjà adoptée par le Parlement. Ainsi, il nous faudra encore unir toutes nos forces en 2016 afin d'obtenir pour nos patients un cadre légal favorable et adapté à notre temps.

La commission FIVNAT poursuit sa mission avec succès. Le logiciel développé en 2014 satisfait l'ensemble de ses utilisateurs. Nous nous réjouissons qu'à partir de 2016, tous les centres suisses participent à la collecte de données pour la FIVNAT. Une collecte de données exhaustive est essentielle à la transparence de nos missions thérapeutiques. Elle témoigne aussi de notre sérieux vis-à-vis de nos

partenaires internationaux, en particulier au sein de la commission de notre société européenne ESHRE, la « European IVF-Monitoring » (EIM).

Après avoir rempli un mandat de trois ans, je cède ma place de président de notre société au Dr. Felix Häberlin. Je lui souhaite beaucoup de succès dans ses fonctions.

Prof. Christian De Geyter, président de la société

Février 2016